

USAGES THÉRAPEUTIQUES DE L'ALCOOL

Cognac du D^r JANNET, de Cognac

Dans un ouvrage récemment publié (*), le docteur Jannet, après avoir énuméré les indications thérapeutiques si nombreuses de l'alcool, fait remarquer que, dans la plupart des cas, le médecin prescrit le précieux médicament sans se préoccuper le moins du monde de sa provenance. Au moins, le pharmacien supplée-t-il, par une sélection éclairée, à l'indifférence du docteur ? Nullement : ne recevant ni avertissement ni réprimande, il s'approvisionne des produits à bon marché que lui offre le Commerce. Les distillateurs savent fort bien que les rebuts de leur marchandise trouveront toujours un écoulement facile... dans la pharmacie !

Or, les alcools d'industrie exercent une action déplorable sur la santé et, d'autre part, les eaux-de-vie de vin ne sont pas toutes exemptes de produits toxiques. On sait pertinemment que l'eau-de-vie de Cognac, et particulièrement la grande Champagne, n'en renferment certainement pas.

Le docteur Jannet fait ensuite observer que les accidents de l'alcoolisme sont excessivement rares à Cognac. C'est que, dans l'alcoolisme, le principal coupable n'est pas l'alcool, mais bien les agents toxiques qui le contaminent.

(*) *Usages thérapeutiques de l'Eau-de-Vie de Cognac*, par le docteur LÉOPOLD JANNET (de Cognac). — 1890, G. Bérauld, éditeur à Cognac.

Quand il s'agit de définir l'action thérapeutique, les expériences sur les animaux ne prouvent rien, et les expériences sur l'homme sain pas grand'chose : d'autre part les expériences sur l'homme malade sont interdites. Néanmoins le docteur Jannet peut, fortune rare, en citer deux cas et l'expérimentateur ne fait pas les choses à demi; ce fut, dans un cas, le hasard, et, dans l'autre, le malade lui-même. Nous recommandons la lecture de ces deux observations : elles nous paraissent fort démonstratives : la quantité d'alcool administré avait été vraiment excessive ; toutefois aucun symptôme fâcheux ne se manifesta, on obtint au contraire un effet thérapeutique remarquable. C'est l'eau-de-vie de Cognac, dite grande Champagne, qui avait été employée.

Résumant ensuite son travail, le docteur Jannet énonce les conclusions suivantes :

I. *L'eau-de-vie de Cognac est dépourvue de toxicité à dose élevée.*

II. *L'ivresse produite chez un malade par l'eau-de-vie de Cognac n'est jamais dangereuse : elle est parfois salutaire.*

III. *Les propriétés de l'eau-de-vie de Cognac se résument en trois mots :*

ANTI-INFECTIEUSE — ANTI-PYRÉTIQUE — DYNAMOPHORE

IV. *L'eau-de-vie de Cognac combat efficacement la Pneumonie, dont elle peut être considérée comme le Spécifique.*

N. B. — Le cognac du docteur Jannet, spécialement destiné à l'usage des malades sur prescription du médecin, a été recueilli chez le propriétaire même sans l'intervention d'aucun intermédiaire. — On le trouve dans les pharmacies. — On peut encore s'adresser directement à M. le D^r JANNET, à Cognac.